

» PLATE PRESSÉE 17 x 27

S^{te} Foy

IMERYS Toiture



POUR VOUS, TOUTES LES VALEURS DE LA TERRE.

» PLATE PRESSÉE 17 x 27 S^{te} Foy

LA PLATE PRESSÉE 17 X 27

S^{te} Foy, est produite sur le site industriel de S^{te} Foy l'Argentière en Pays rhodanien. Son galbe régulier en longitudinal et en transversal lui procure une grande facilité de pose et une esthétique unique. Une large gamme d'accessoires permet une finition parfaite. Ses coloris, allant du rouge naturel à des teintes chamarrées comme le "Chevreuse", permettent toujours de concilier originalité et respect des traditions régionales.



PRODUIT NATUREL SANS SILICONE

Caractéristiques

Tuile plate

Longueur hors tout ≈ 272 mm

Largeur hors tout ≈ 170 mm

Poids unitaire ≈ 1,2 kg

Largeur utile ≈ 170 mm

ML de liteaux par m² de couverture :

Pureau mini de 90 mm = 11,11 ml

Pureau moyen de 95 mm = 10,53 ml

Pureau maxi de 100 mm = 10,00 ml

Nbre au m² au pureau de :

90 m : 65

95 m : 62

100 mm : 59

Pose à joints croisés

Poids au m² : de 70,8 à 78 kg

selon recouvrement

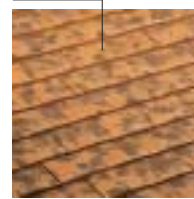
Pureau catalogue ≈ 90 ; 95 ou 100 mm

Quantité par palette : 900

Coloris

Pour pallier les légères différences de coloris inhérentes à la cuisson et à la matière première, il est conseillé de panacher les produits.

Vieilli Nuancé/Fond Rouge

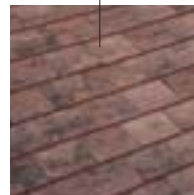


(Sur commande)

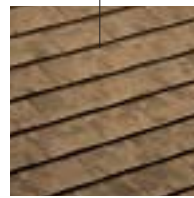
Terre de Beauce



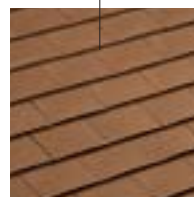
Chevreuse



Vieilli Nuancé/Fond Noir



Vieilli Masse



(Sur commande)

Rouge Nuancé



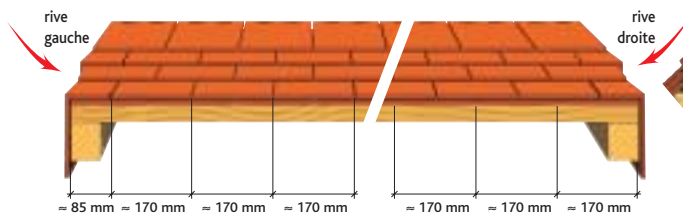
Rouge



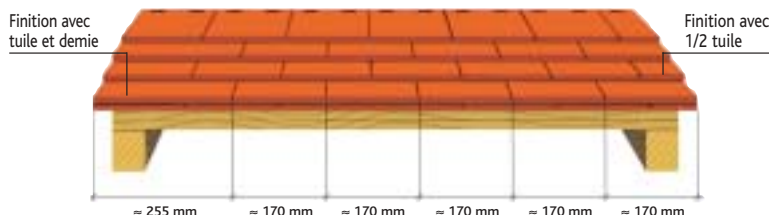
(Sur commande)

Coupes transversales au niveau du liteau

Pose avec rives individuelles



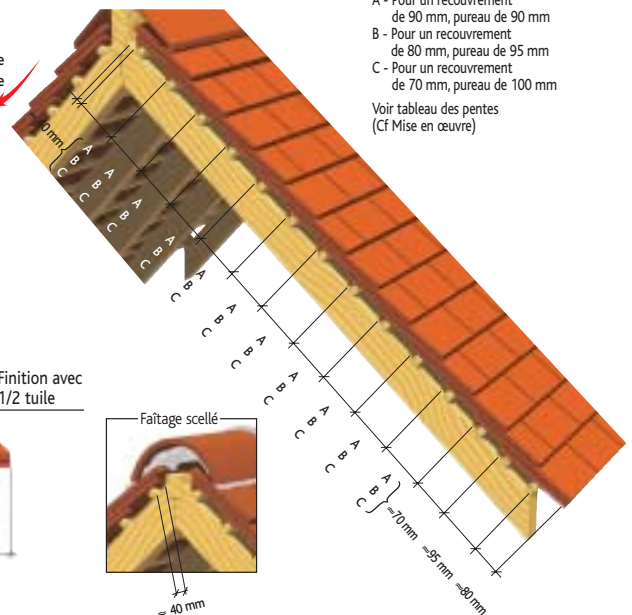
Pose avec rives en débord (50 mm maxi)



Cotations

- A - Pour un recouvrement de 90 mm, pureau de 90 mm
- B - Pour un recouvrement de 80 mm, pureau de 95 mm
- C - Pour un recouvrement de 70 mm, pureau de 100 mm

Voir tableau des pentes (Cf Mise en œuvre)



Prescriptions de pose

**Garantie
30 ans**

La garantie qui s'applique à ces matériaux est soumise au respect des règles de l'art et du Document Technique Unifié (DTU) en vigueur. Ce document est édité par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) et diffusé par ce même organisme ainsi que par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

Mise en œuvre selon les règles du DTU 40-23



La tuile Plate pressée 17x27 5^{te} Foy répond aux exigences de la Norme NF EN 1304.

Les caractéristiques certifiées par la marque NF sont l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité (classe 1) et la résistance au gel (type C).

Pour de plus amples informations, se référer aux documents en vigueur.

Ce produit a été fabriqué selon une organisation qualité certifiée conforme par l'AFQAQ, à la norme ISO 9001 version 2000.



Toutes les réponses techniques
N° Azur 0 810 148 223

AFNOR CERTIFICATION
www.marque-nf.com

www.toture.com
le site portail des leaders de la toiture

Ventilation en sous-face de la couverture

D.T.U. 40.23. art. 4.7 (extrait). La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée.

L'espace à ventiler sous couverture est constitué :

- soit par le volume du comble dans le cas d'une isolation disposée en plancher ;
- soit par la lame d'air contenue entre, d'une part la sous-face de la couverture et de son support, et, d'autre part la face supérieure de l'isolant ou de l'écran disposés sous rampant.

Complémentairement, lors de la mise en œuvre d'un écran, la sous-face de celui-ci doit être également ventilée.

Section et répartition des orifices de ventilation de la sous-face de la couverture.

Suivant la configuration de la couverture, les sections totales des orifices de ventilation sont données dans le tableau ci-après, en fonction de la surface projetée de la couverture :

Types de combles	Section totale « ventilation »
	S = 1/5 000
	S = 1/3 000
	S1 = 1/5 000 S2 = 1/3 000
	S1 = 1/5 000 S2 = 1/3 000

Section totale des orifices de ventilation.

Les sections totales des orifices de ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du ou des versant(s) et, pour l'autre moitié, au voisinage du faîtage.

S caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture.

S1 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture.

S2 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et écran.

Dispositions particulières et accessoires destinés à la ventilation de l'espace sous couverture.

Les jeux entre les tuiles ne permettant pas la ventilation nécessaire, celle-ci doit être assurée par une entrée d'air en partie basse et une sortie d'air en partie haute de la couverture, au moyen de tuiles de ventilation (châtières ou autres) disposées en quinconce sur une ligne haute et une ligne basse.

En égout.

Des orifices de ventilation sont constitués :

- dans le plan de la couverture, par des châtières ou des tuiles de ventilation ;
- en façade ou en avancée de toit, par des grilles ou des fentes continues.

Dans le cas de fente, la plus petite dimension des orifices et au minimum de 10 mm. Dans le cas où cette dimension est supérieure à 20 mm, il doit être disposé un grillage à mailles fines destiné à s'opposer à l'intrusion des petits animaux.

En faîtage.

Les orifices de ventilation peuvent être constitués :

- soit par des châtières, ou par des tuiles de ventilation ;
- soit par un dispositif de ventilation continue ;

Dans le cas de comble non aménagé en locaux occupés, les orifices de ventilation peuvent être constitués de grilles disposées en partie haute des pignons, si ceux-ci ne sont pas distants de plus de 12 m.

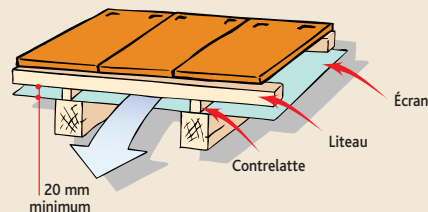
Ecrans

D.T.U. 40.23. art. 4.5 (extrait). On entend par «écran», un élément continu, souple ou rigide, interposé entre le comble et la face interne des tuiles.

L'écran doit permettre la fixation des liteaux supports des tuiles ainsi que les contre-liteaux destinés à assurer la ventilation de la sous-face de ces dernières, et pour lesquels les dispositions à respecter sont définies aux paragraphes ci-après.

Ecran souple.

L'écran est fixé tendu sur les chevrons et le niveau d'appui des liteaux est relevé par une contre-latte d'épaisseur minimale 20 mm, fixée sur la face supérieure du chevron. En égout, l'écran doit être raccordé de façon à ce que les eaux de fonte, des éventuelles pénétrations de neige poudreuse, soient reconduites à l'extérieur du bâtiment.



Mortiers

D.T.U. 40.23. art. 3.4 (extrait). L'emploi de mortier de ciment courant n'étant pas admis, on distingue deux catégories de mortier, le mortier de chaux et le mortier bâtard, destinés soit aux hourdages, soit aux filets ou aux solins.

Le mortier de ciment conduit à une rigidité trop importante des assemblages et à des risques de fissuration. Se référer à l'article 3.4 pour dosages et utilisations.

Les avis techniques concernant les écrans souples de sous-toitures précisent les particularités de pose en matière :

- d'écartement maximal admissible des chevrons supports ;
- de valeur du recouvrement minimal des lés en fonction de la pente de la couverture.

La ventilation doit être assurée selon les dispositions du paragraphe 4.7. qui précisent une ventilation en sous-face de l'écran, lorsque celui-ci est prévu.

Ecran rigide.

Ecran en bois ou en matériaux dérivés du bois. Afin d'assurer le passage de l'air, le plan d'appui des liteaux est relevé par un contre-liteau d'épaisseur de telle sorte qu'un espace de 20 mm minimum soit réservé sous les liteaux.

Protection contre la neige poudreuse

D.T.U. 40.23. art. 4.8 (extrait).

Dans le cas d'une couverture en éléments discontinus telle que celle faisant l'objet du présent cahier des clauses techniques, la protection contre la neige poudreuse ne peut être assurée par le seul assemblage des éléments entre eux. En conséquence, il est nécessaire de recourir à l'emploi d'un écran (souple ou rigide) tel que défini au paragraphe 4.5 et en veillant à respecter les dispositions prévues aux paragraphes 4.5 et 4.6 si cet écran est disposé au-dessus d'un isolant thermique ; cela requiert une étude préalable de conception, notamment pour les ouvrages particuliers de couverture.

Les exigences vis-à-vis de la protection contre la neige poudreuse doivent être précisées dans des documents du marché.

Isolation thermique des combles

D.T.U. 40.23. art. 4.6 (extrait). L'isolation thermique peut être disposée en plancher de comble ou, dans le cas d'occupation de ces derniers, sous rampant.

L'isolant ne doit jamais être en contact avec la sous-face des tuiles ou de l'écran de sous-toiture, et ce, compte tenu des variations éventuelles de l'épaisseur de l'isolant.

Il doit subsister un espace ventilé d'au moins :

- 20 mm entre la sous-face des liteaux et la face supérieure de l'isolant dans le cas des couvertures sans écran ;
- 20 mm entre la sous-face de l'écran souple tendu ou de l'écran rigide et la face supérieure de l'isolant dans le cas des couvertures avec écran.

Mise en œuvre

ZONE 1

Tout l'intérieur du pays pour les altitudes inférieures à 200 m.

ZONE 2

Côte Atlantique sur 20 km de profondeur, de Lorient à la frontière espagnole. Bande située entre 20 et 40 km de la côte, de Lorient à la frontière belge. Altitudes comprises entre 200 et 500 m.

ZONE 3

Côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord sur une profondeur de 20 Km, de Lorient à la frontière belge, Vallée du Rhône jusqu'à la pointe des 3 départements Isère, Drôme, Ardèche. Provence, Languedoc-Roussillon, Corse. Altitudes supérieures à 500 m.

SITE PROTÉGÉ

Fond de cuvette entouré de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent.

SITE NORMAL

Plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes, étendues ou non (vallonnements, ondulations).

SITE EXPOSÉ

Au voisinage de la mer : le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presque îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres.

A l'intérieur du pays : les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple : Mont Aigoual et Mont Ventoux) et certains cols.

Litonnage :

Ecartement des liteaux (face amont à face amont) :

Pour un recouvrement (x) de :
 90 mm, le pureau doit être de 90 mm
 80 mm, le pureau doit être de 95 mm
 70 mm, le pureau doit être de 100 mm

Largeur utile ≈ 170 mm

Tableaux des pentes minimales

Les pentes minimales admissibles sont indiquées dans les tableaux ci-dessous en fonction des conditions locales (cf. annexe A du DTU 40-23). Ces pentes sont données en mètre par mètre de projection horizontale et sont celles du support (et non celles de la tuile en œuvre).

Sans écran (avec X longueur de recouvrement)

SITES	ZONES D'APPLICATION					
	ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3	
	X ≥ 80 mm	X ≥ 70 mm	X ≥ 80 mm	X ≥ 70 mm	X ≥ 90 mm	X ≥ 80 mm
PROTEGE	0,70	0,80	0,70	0,80	0,80	0,90
NORMAL	0,80	0,90	0,90	1,00	1,00	1,10
EXPOSE	1,00	1,10	1,10	1,20	1,15	1,25

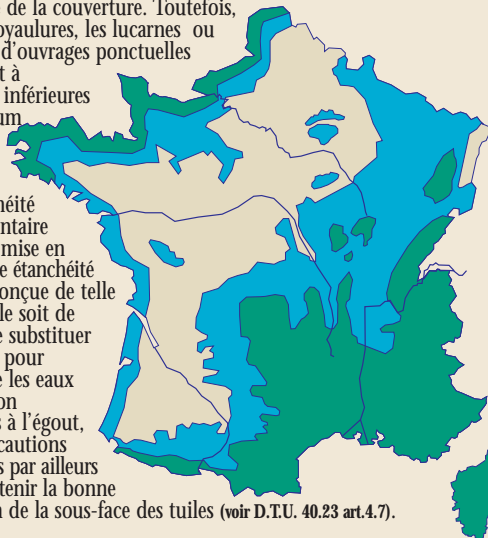
Avec écran (avec X longueur de recouvrement)

SITES	ZONES D'APPLICATION					
	ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3	
	X ≥ 80 mm	X ≥ 70 mm	X ≥ 80 mm	X ≥ 70 mm	X ≥ 90 mm	X ≥ 80 mm
PROTEGE	0,60	0,70	0,60	0,70	0,70	0,80
NORMAL	0,70	0,80	0,80	0,85	0,85	0,95
EXPOSE	0,85	0,95	0,95	1,05	1,00	1,10

Ces pentes sont valables pour les rampants dont la longueur de projection n'excède pas 8 m.

Les rampants dont la longueur est supérieure à 8 m de projection, qui nécessitent des dispositions particulières, ne sont pas traités dans le DTU 40.23.

Les pentes définies dans les tableaux ci-dessus, s'appliquent à l'ensemble de la couverture. Toutefois, pour les coyaulures, les lucarnes ou les parties d'ouvrages ponctuelles conduisant à des pentes inférieures au minimum exigé en partie courante, une étanchéité complémentaire devra être mise en place. Cette étanchéité doit être conçue de telle sorte qu'elle soit de nature à se substituer aux tuiles, pour reconduire les eaux d'infiltration éventuelles à l'égout, toutes précautions étant prises par ailleurs pour maintenir la bonne ventilation de la sous-face des tuiles (voir D.T.U. 40.23 art.4.7).



ZONE 1 au-dessous de 200 m

ZONE 2 entre 200 et 500 m

ZONE 3 au-dessus de 500 m

..... Lignes à 20 et 40 km de la mer
 Compte tenu de l'imprécision de la carte, en particulier dans certaines parties où les différentes zones sont imbriquées, il convient de se référer aux définitions des zones indiquées ci-dessus, qui seules font foi.

Fixation

DTU 40.23 art. 4.3 (extrait). La fixation des tuiles au support est effectuée soit par clouage, soit au moyen d'un crochet par tuile. Elle doit être réalisée en tenant compte de la pente de la couverture et de l'exposition au vent de la couverture dans les conditions précisées par le tableau 5 du DTU 40.23 art. 4.3.

LES ZONES DE VENT ET SITES CONSIDÉRÉS SONT CEUX DÉFINIS PAR LE MODIFICATIF N°2 (DÉC. 99) AUX RÈGLES NV 65.



Fixation des tuiles en plain carré, par clou lorsque la zone, le site ou la pente le réclame.



Fixation des tuiles courtes du 1^{er} rang d'égout, par clou.



Mise en œuvre des rives individuelles gauches et droites, posées un rang sur deux et fixées par clou.



Emploi des rives individuelles gauches et droites. Fixation du fronton par vis et rondelle d'étanchéité.

Points singuliers

• Réalisation d'un faîtage à sec



Après mise en place du closoir ventilé, les faitières sont vissées dans la lisse de rehausse.



Faîtage réalisé à sec avec faitières / arêtiers angulaires à emboîtement et closoir ventilé, sans emploi de mortier.

• Réalisation d'un faîtage scellé



Faîtage scellé avec faitières 1/2 rondes sans emboîtement. Crêtes et embarrures réalisées au mortier (D.T.U. 40.23. art 3.4).

• Réalisation d'un arêtier scellé

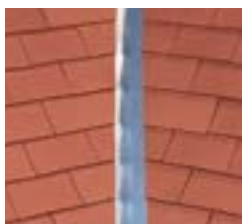
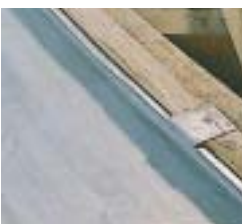


Après coupe des tuiles d'approche, mise en œuvre des arêtiers angulaires petit modèle sans emboîtement, utilisation de mortier (D.T.U. 40.23. art 3.4).



Arêtier scellé avec arêtiers et about d'arêtier angulaire petit modèle sans emboîtement.

• Réalisation d'une noue

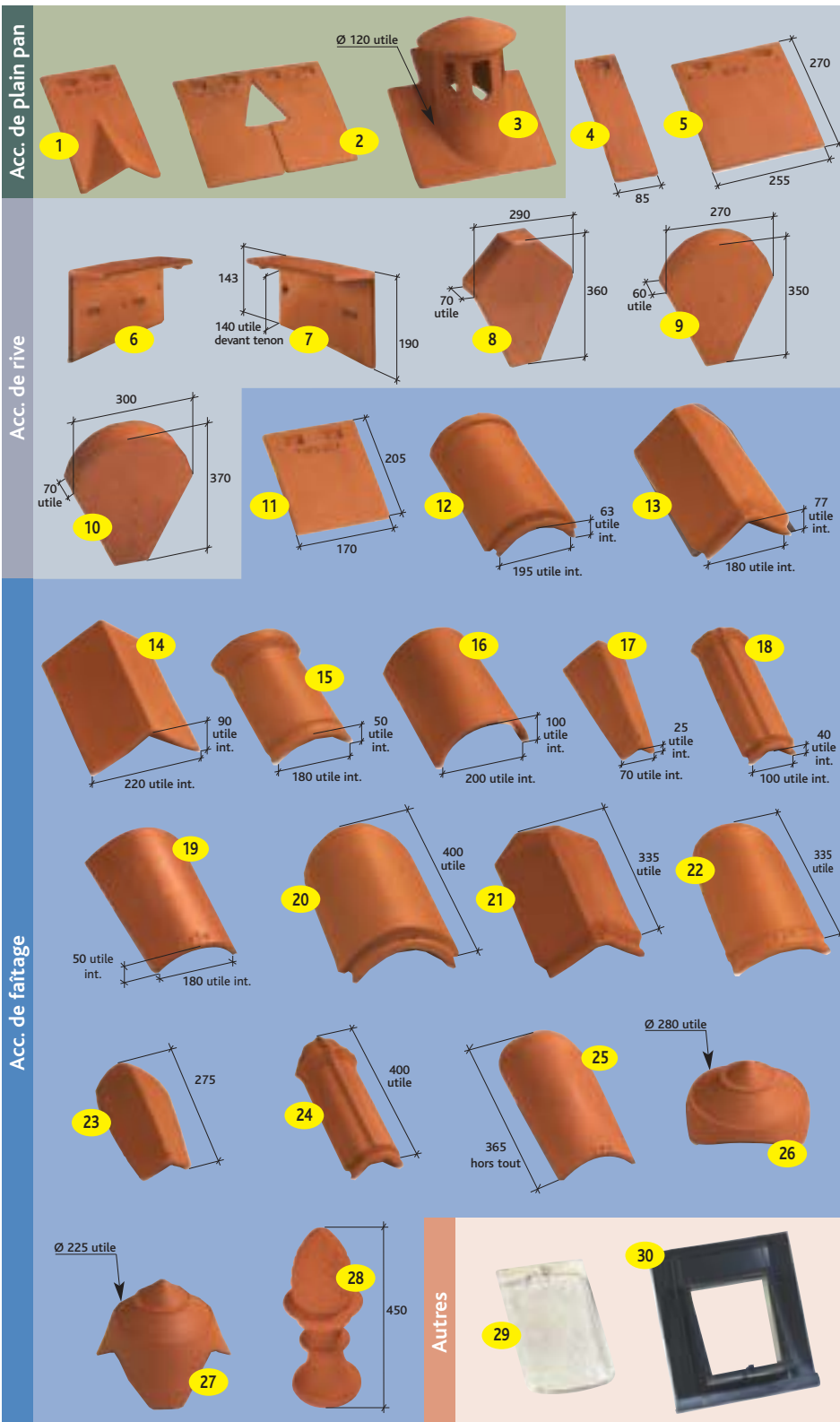


- Noue ouverte :
1. Mise en place de la noue métal façonnée, à relevés contre liteau filant et patte de fixation.
 2. Les tuiles sont tranchées biaises, parallèlement à l'axe de la noue.

Noue à tranchis avec noquets métalliques cachés.

» PLATE PRESSÉE 17 x 27 S^{te} Foy

Accessoires



- 1 Tuile chatière passe-barre rectangulaire⁽¹⁾ (section avec grille 22 cm²). Réf. 501.22
- 2 Bi-tuile découpe pour tuile chatière passe-barre rectangulaire. Réf. 501.23
- 3 Tuile à douille⁽¹⁾ Ø 120 utile + lanterne incorporée (section d'aération : 80 cm²) Réf. 501.31
- 4 1/2 tuile Plate pressée 17x27. Réf. 501.01
- 5 Tuile et demie Plate pressée 17x27. Réf. 501.95
- 6 Rive individuelle rectangulaire gauche pour Plate pressée 17x27⁽¹⁾ (5 par ml au pureau de 100 mm). Réf. 501.44*
- 7 Rive individuelle rectangulaire droite pour Plate pressée 17x27⁽¹⁾ (5 par ml au pureau de 100 mm). Réf. 501.45*
- 8 Fronton pour faîtière angulaire à emboîtement. Réf. 801
- 9 Fronton petit modèle pour faîtière 1/2 ronde et faîtière conique (petite ouverture). Réf. 803
- 10 Fronton grand modèle pour faîtières lisse, à bûrelet et conique (grande ouverture). Réf. 804
- 11 Tuile courte rectangulaire d'égout⁽¹⁾ et de faîtage pour Plate pressée 17x27. Réf. 501.13
- 12 Faîtière/arêtier 1/2 rond à emboîtement grand modèle (25 au ml). Réf. 702
Crochet adapté : crochet F1-Réf. CRP 702
- 13 Faîtière/arêtier angulaire à emboîtement (3 au ml). Réf. 705
Crochet adapté : crochet F3-Réf. CRP 705
- 14 Faîtière angulaire sans emboîtement S^{te} Foy (3 au ml). Réf. 712
- 15 Faîtière/arêtier 1/2 rond à emboîtement petit modèle (3 au ml). Réf. 700
Crochet adapté : crochet F6-Réf. CRP 700/706
- 16 Faîtière 1/2 ronde sans emboîtement S^{te} Foy (3 au ml). Réf. 711
- 17 Arêtier angulaire petit modèle sans emboîtement (9 à 10 au ml). Réf. 752
- 18 Arêtier petit modèle Elegant à emboîtement (2,5 au ml). Réf. 753
- 19 Arêtier tige de botte grand⁽⁵⁾ et petit modèle sans emboîtement (4 au ml). Réf. 755 et Réf. 754
- 20 About d'arêtier 1/2 rond à emboîtement grand modèle. Réf. 851
- 21 About d'arêtier angulaire à emboîtement. Réf. 859
- 22 About d'arêtier 1/2 rond à emboîtement petit modèle. Réf. 850
- 23 About d'arêtier angulaire petit modèle sans emboîtement S^{te} Foy. Réf. 861
- 24 About d'arêtier petit modèle "Elegant" à emboîtement. Réf. 855
- 25 About d'arêtier tige de botte⁽¹⁾ grand et petit modèle sans emboîtement. Réf. 856 et Réf. 857⁽³⁾
- 26 Rencontre porte poinçon⁽³⁾ 4 grandes ouvertures rondes. Réf. 906
3 grandes ouvertures rondes. Réf. 908 SFA
- 27 Rencontre petit modèle 3 petites ouvertures rondes. Réf. 902
3 ouvertures angulaires. Réf. 903
4 ouvertures angulaires. Réf. 901
- 28 Poinçon. Réf. 980
- 29 Poinçon pointe élancée. Réf. 983
- 30 Poinçon pomme de pin. Réf. 984
- 29 Tuile en verre⁽²⁾. Réf. VERCO 6
- 30 Châssis aluminium⁽²⁾ Passage intérieur : 400 x 500 mm. Réf. CHALUNI

(1) Accessoire commun aux modèles Plate écaille pressée 17x27 et Plate pressée 17x27.

(2) Accessoire commun aux tuiles plates 16x27 et 17x27.

(3) Pour poinçon pointe élancée et pomme de pin.

(4) Pour poinçon Réf.980

(5) Non fabriqué en Terre de Beauce

* Attention au sens des rives.

Toutes les cotes sont exprimées en mm et sont données à titre indicatif.

» PLATE PRESSÉE 17 x 27 S^{te} Foy



Plate Pressée 17 x 27 S^{te} Foy Rouge Nuancé



Plate Pressée 17 x 27 S^{te} Foy Rouge Nuancé



Plate Pressée 17 x 27 Ste Foy Chevreuse



Plate Pressée 17 x 27 Ste Foy Chevreuse



*IMERYS Toiture,
c'est pour vous
toutes les valeurs
de la terre.*

*C'est depuis toujours
par notre capacité à
développer des solutions
nouvelles et performantes
pour protéger et embellir
les toitures, que nous
gagnons chaque jour la
confiance d'utilisateurs
toujours plus exigeants.*

*Aujourd'hui, avec la
gamme des tuiles IMERYS
Toiture, vous disposez
d'un choix exceptionnel,
que ce soit en terme de
formes, de formats ou de
coloris. Cette volonté
d'innovation, qui s'appuie
à la fois sur le savoir-faire
de nos équipes, la diversité
des argiles exploitées
sur nos nombreux sites
de production et un outil
industriel performant,
vous garantit une qualité
constante. En définitive,
en choisissant une tuile
IMERYS Toiture, vous
bénéficiez d'un savoir-
faire exceptionnel et
d'une implication de tous
les instants pour offrir à
votre toiture "toutes les
valeurs de la terre".*

 **IMERYS** > Contact
Toiture

Site industriel de S^{te} Foy l'Argentière
F 69610 S^{te} Foy l'Argentière
Tél. : (33) 04 74 26 27 28 - Fax : (33) 04 74 26 12 94

www.imerys-toiture.com www.imerys-rooftiles.com